



M.A.C. ACTEUR PRAP IBC

“RECYCLAGE PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L’ACTIVITÉ PHYSIQUE”

- INDUSTRIE, BATIMENT, COMMERCE -

- 1 JOUR -



Public : Tout salarié concerné par la prévention des risques liés à l’activité physique et intervenant dans les secteurs de l’industrie, BTP, commerce et administratif.

Prérequis : Etre titulaire du certificat Acteur PRAP

Durée : 7h00 présentiel - 1 journée

Lieu de réalisation : Intra - Dans votre établissement

Nombre de participants : 06 à 10 participants maximum (règlementation INRS)



Objectif

- Revoir l’ensemble des compétences nécessaires à la démarche d’amélioration des conditions de travail, tout en prolongeant la validité du certificat de 24 mois
- Se situer en tant qu’acteur de prévention des risques liés à l’activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail afin d’identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d’être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Déroulé

Partie théorique (60%)

Se situer en tant qu’acteur de prévention des risques liés à l’activité physique sans son entreprise.

- Comprendre l’intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

Observer et analyser sa situation de travail en s’appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d’identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d’être encourues.

- Caractériser les dommages potentiels liés à l’activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l’information aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d’économie d’effort.

Partie pratique (40%)

- Techniques et éducation gestuelle spécifique.
- Analyse des situations de travail, recherche de solution ergonomiques.
- Mise en situation.
- Synthèse.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théorique.
- Questions / réponses.
- Exercices pratiques permettant aux stagiaires de se familiariser avec les méthodes d'observation, d'analyse et des actions correctives à mettre en œuvre dans le cadre de la démarche de prévention des risques liés à l'activité physique.



Moyens techniques

- PC et vidéoprojecteur avec ressources multimédia.
- Colonne vertébrale.
- Caisnes permettant l'apprentissage du port de charge.
- Tout autre objet pouvant correspondre à l'activité de l'entreprise.

Modalité d'évaluation

- Assiduité et participation active à la formation.
- Evaluation continue des acquis sur l'ensemble des modules selon le document de référence du dispositif PRAP et de la grille de certification de l'INRS d'acteur PRAP IBC.
- La satisfaction des participant(e)s est évaluée à l'aide d'un questionnaire.
- Si le stagiaire valide l'ensemble des modules, il recevra un certificat Acteur PRAP délivré par l'INRS et valide 24 mois.

Accès P.M.R.

L'accessibilité dépendra des capacités d'accueil de l'établissement organisant la formation. (nous consulter)

Intervenants

Les intervenants sont des formateurs diplômés et habilités d'un certificat de formateur PRAP / IBC délivré par le réseau prévention / INRS et justifiant d'une expérience confirmée dans le domaine concerné.
Tous les formateurs sont certifiés et à jour de leurs formations.

